

Arguments pour la lutte sociale n° 33 du 20 février 2016

Loi El Khomri : MAINTENANT, engageons la discussion politique sur la lutte pour défaire ce gouvernement

Ce mercredi 17 février 2016, le contenu de la loi réformant le code du travail, que le gouvernement entend faire voter au printemps en recourant éventuellement au 49-3, a été rendu public, par une « fuite » délibérée, la loi devant être présentée en conseil des ministres le 9 mars.

Un vent de « surprise » a soufflé. Mais le plus accablant est qu'on ne devrait pas être surpris. Le projet reprend et amplifie toutes les « pistes » de destruction des droits des salariés déjà clairement annoncées dans les rapports Combrexelles, Badinter et autres.

C'est sans appel : cette loi serait la pire de toutes, la loi de trop, elle devra être la dernière loi de ce gouvernement, de ce président.

La question n'est même pas de savoir ce que deviennent les 35 heures avec cette loi : ce sont les 40 heures de 1936, c'est la notion même de durée légale qui est attaquée. Les 12 heures par jour, 10 heures pour les apprentis mineurs, et les 60 heures hebdomadaires, sont rendues possibles et le taux des heures supp' peut baisser au dessous du taux « légal » par accord de branche, et à nouveau par accord d'entreprise !

La hiérarchie des normes mettant la convention collective de branche au dessus de l'accord d'entreprise voire du « référendum d'entreprise » (à l'initiative de syndicats à partir de 30% de représentativité au niveau de l'entreprise) est cassée.

Les salaires et la durée du travail peuvent fluctuer à la baisse quand « l'entreprise » l'estime nécessaire. Les heures d'astreintes pourront ne plus être payées. Des « forfaits jours » dans les entreprises de moins de 50 salariés pourraient être imposés et remaniés individuellement.

Le contrat de travail peut changer en cas d'accord d'entreprise « pour l'emploi », autrement dit une hausse du temps de travail sans hausse de salaire peut être imposée et le refus du salarié grugé deviendrait une « faute grave ». Les licenciements « économiques » sont considérablement facilités, pouvant par exemple être justifiés par une « *réorganisation de l'entreprise nécessaire à la sauvegarde de la compétitivité* », sans difficultés particulières de celle-ci ... La facilitation des licenciements est complétée par le plafonnement des indemnités prud'homales : même si le patron est en tort aux yeux de la loi, il ne doit pas trop payer.

Gérard Filoche, interviewé dans *l'Humanité*, dit la pure vérité : c'est « *la plus importante contre-révolution depuis un siècle* ». Soyons précis : la conception de la société qui sous-tend cette loi est celle du patron *führer* de son entreprise, de l'entreprise « micro-société » régie par les patrons.

V° République renforcée au niveau de l'État, loi du patron sans bornes au niveau de l'entreprise, inégalité généralisée devant la loi, l'impôt et le service public au niveau des « territoires ». Le gouvernement Hollande-Valls veut réaliser le pire avant 2017.

Avec l'annonce du contenu de la loi El Khomri, cette réalité s'impose à tous.

Nous résumons ci-dessous les réactions des organisations syndicales, mais le fait principal est le suivant : **les délégués et militants syndicaux à la base et aux niveaux intermédiaires ont massivement reçu cette annonce comme une gifle signifiant qu'il va falloir une réaction massive et unitaire.**

On ne saurait d'ailleurs dire que cette annonce intervient telle un coup de tonnerre dans un ciel serein. La courbe des grèves locales pour les salaires et les conditions de travail a continué de monter ces dernières semaines.

S'y ajoutent les mouvements de défense des services publics, particulièrement depuis quelques semaines ceux concernant la carte scolaire (les fermetures de classes et d'écoles), par exemple dans le Lot : cette montée est plus précoce que les années précédentes parce que l'offensive du gouvernement est plus violente et menée avec la décision de ceux qui ont décidé d'aller jusqu'au bout dans le mur.

La question des salaires, dans le public comme dans le privé, s'alourdit : l'attaque sur le temps de travail est une attaque sur les salaires et pendant que le gouvernement permet aux patrons de passer à l'offensive boîtes par boîtes, ces autres patrons que sont les élus (de droite ou de gauche ...) chefs d'exécutifs locaux, passent à l'attaque contre fonctionnaires et contractuels territoriaux, partout.

Enfin, n'oublions surtout pas le désespoir des petits paysans, qui se sentent non représentés par la FNSEA et qui ont été à l'origine des nombreux « blocages » de ces derniers jours.

Le mois de mars va donc voir se combiner la question des libertés démocratiques, avec la révision constitutionnelle, et la question des droits sociaux, avec la loi El Khomri.

La crise au sommet en est accentuée, après un « remaniement » qui n'a rien remanié du tout (à part EELV mais qui s'en soucie ?). Le premier secrétaire du PS, M. Cambadélis, prend la posture de celui pour qui la loi El Khomri va devoir évoluer et qui voudrait un débat parlementaire pour pouvoir satisfaire plus en douceur aux exigences du patronat. C'est qu'il sait que c'est la crise absolue qui ronge maintenant le PS, ou ce qu'il en reste.

Du point de vue politique, est posée aux députés PS qui ont encore un brin de conscience, ou un peu de liaison avec leurs électeurs, la question de voter Contre y compris en cas de 49-3, donc de renverser le gouvernement. La sénatrice M.N. Lienemann a évoqué la possibilité d'une motion de censure émanant de la majorité (tandis que LR et UDI apportent leur soutien à la loi El Khomri). Peut-on y croire ? En tout cas la question du renversement de ce gouvernement est bel et bien posée. Le facteur décisif sera la pression d'en bas, sans aucun doute.

L'agitation dans les couches militantes à propos des « primaires » ou de la candidature de J-L. Mélenchon est fortement relativisée. Que signifie vouloir éviter « le pire » en 2017 si ce gouvernement l'impose en 2016 ? Et que signifie prétendre qu'on pourrait « sauver la gauche » ou « imposer la VI^e République » en 2017 si l'on laisse passer l'affrontement social centralisé qui va s'imposer AVANT 2017, et qui seul peut aider à construire un débouché politique et un changement de régime ? Que signifie prétendre que les luttes sont en recul et que les idées d'extrême droite gagnent les larges masses tout en se faisant croire que tout cela pourrait changer par la grâce de élections présidentielles de la V^e République ? Enfin que signifie vouloir imposer un « débat » sur le candidat à choisir pour 2017, si ce n'est dans les faits aider gouvernement et régime à perpétrer leurs mauvais coups ?

La réalité, c'est que les plus larges masses sont totalement blasées sur les élections présidentielles et que jamais à ce point, sous la V^e République, elles n'en ont rien attendu. En ce sens, les larges masses sont cent fois « plus à gauche » que les couches militantes qui voudraient ne penser qu'aux présidentielles.

Le débat politique de fond maintenant, c'est la grève générale, qui est la plus politique des questions. Il ne s'agit pas d'espérer l'explosion spontanée, qui peut ou non avoir lieu, mais d'aider politiquement les travailleurs. La question c'est : TOUS ENSEMBLE. Une journée de grève interprofessionnelle aura peut-être lieu, sans doute, mais la question c'est : bloquer le gouvernement et l'Assemblée. La responsabilité des organisations syndicales, responsabilité politique, est engagée : **avoir peur de renverser le gouvernement c'est ne pas être indépendant.**

Si le sentiment des militants syndicaux que l'heure est à l'urgence rejoint la souffrance et la hargne des couches profondes, à condition que celles-ci perçoivent une volonté de ne pas reculer, maintenant, le mouvement s'amorcera. C'est par la politique, par l'organisation politique, par la discussion politique associant tous les courants et militants qui en arrivent logiquement à ces conclusions, qu'on le nourrira, qu'on l'aidera à imposer la centralisation politique des luttes contre le gouvernement, et par là leur généralisation.

Premières réactions syndicales.

La CGT, dont le congrès confédéral doit avoir lieu fin avril, estime le gouvernement « hors la loi » pour n'avoir mené aucune négociation préalable, déclare qu'il faut au contraire augmenter les salaires et baisser le temps de travail, et qu'une réaction forte et unitaire s'impose de toute urgence. Selon Philippe Martinez, ce texte est un « retour au XIX^e siècle ».

JC. Mailly, secrétaire général de la CGT-FO, a déclaré que le texte n'est « pas acceptable » et qu'en particulier la baisse de rémunération des heures supp', le plafonnement des indemnités de licenciements, et la facilitation des ruptures de contrats, sont trois points de rupture qui nécessitent une réaction syndicale unie.

Pour Solidaires, « Le patronat l'a rêvé, El Khomri l'a fait ».

On notera que l'annonce du contenu de ce projet de loi intervient juste après que les principales fédérations de fonctionnaires, FSU, CGT, FO, Solidaires, FAFP, ont déclaré ensemble le 16 février que si les propositions salariales du ministère de la Fonction publique annoncées pour fin février s'avéraient « symboliques », alors précisément que c'est là le terme qu'a

employé la ministre sortante Mme Lebranchu, une mobilisation unitaire serait nécessaire.

Élément qui doit être apprécié à sa juste valeur : le syndicat étudiant **UNEF** a souligné dans un communiqué du 19 février que « le Président de la République a un sens particulier des commémorations » car il annonce son projet presque dix ans, jour pour jour, après l'annonce du « Contrat Première Embauche » de M. De Villepin en 2006, contre lequel la jeunesse s'était massivement dressée ; et l'**UNEF** exige « le retrait » du projet et annonce qu'elle appellera les jeunes à manifester dès que « l'intersyndicale » aura fixé une « première journée de mobilisation ».

Voyons maintenant la position des organisations qui ont, jusque là, « accompagné », voire, dans le cas de la **CFDT**, inspiré, les contre-réformes de ce gouvernement : la difficulté de l'accompagnement devient flagrante.

Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, déclare que le texte est « très déséquilibré entre flexibilité et sécurité » et « apporte de mauvaises réponses à des revendications patronales », il s'inquiète de la modulation du temps de travail « au-delà d'un an » et du pouvoir donné à l'employeur dans les petites entreprises, tout en souhaitant que le référendum soit une consultation d'initiative syndicale. Il déclare que la CFDT n'est « pas opposée à agir avec d'autres » à condition de ne pas combattre le renforcement de la négociation que comporte quand même, selon lui, le texte.

*L'**UNSA**, quant à elle, « avant de prononcer des jugements définitifs (...) se laisse le temps de l'analyse minutieuse », tout en jugeant « impossible que le texte reste en l'état » et en s'inquiétant de la « crispation » induite par l'annonce de l'emploi probable du 49-3. La **CFTC** a annoncé elle aussi qu'elle allait réfléchir, au moins d'ici lundi prochain.*

*Frank Micula, secrétaire nationale de la **CFE-CGC**, s'est par contre tout de suite déclaré « très en colère » : « on transforme le code du travail en instrument de sécurisation des entreprises ».*

*On notera que le texte sur le compte personnel d'activité (CPA), a fait l'objet, lui, d'une négociation, et que les 4 organisations qui viennent d'être mentionnées, ainsi que la direction de **FO**, l'approuvent ; or ce texte engage le passage des droits communs à des droits dits individuels « tout au long de la vie », et sa mise en œuvre est englobée dans le projet de loi « **El Khomri** ».*

Sommet européen et menace du Brexit

Un point de vue

Cette fois-ci, ils n'ont même pas osé dire que « l'Europe est sauvée ». Deux jours de négociations marathon pour soi-disant éviter le « Brexit » ont abouti à l'accord prévu à l'avance, qui confirme la distance prise par l'impérialisme britannique envers une eurozone en crise qu'il ne rejoindra pas, attendant plutôt son délitement, et qui ne comporte que des attaques en ce qui concerne les droits des travailleurs. Cameron appelle maintenant à voter « Oui » à cet accord conforme aux intérêts de l'impérialisme britannique. Pour le mouvement ouvrier britannique, se pose la question, largement ouverte depuis la victoire de Jeremy Corbyn dans le Labour, d'une position indépendante envers celui-ci, qui ne saurait passer par le vote « Oui ».

VP

Un autre point de vue

C'est justement parce que l'Union européenne n'est pas (et ne sera jamais) l'Europe unie que tous les référendums posés sur ce sujet portent d'abord sur des questions politiques autres ou nationales. En 2005, le vote en France ne portait pas sur le rejet ou l'acceptation de « l'Europe » mais sur le refus ou l'acceptation d'un capitalisme institutionnalisé, sanctuarisé et sacrifié pour l'éternité. Et la victoire du Non à ce référendum en France n'a pas engendré d'orgie nationaliste et xénophobe mais a bel et bien été vécue comme un rejet massif de la toute puissance du Capital, quand bien même les voix de la droite noniste, chauvine ou raciste, comptaient dans l'urne.

Ainsi en va-t-il du référendum en juin 2016 sur un éventuel « brexit » (sortie de la GB de l'UE) !

D'abord, ne faisons pas injure à Mme Thatcher et à ses héritiers (T. Blair ou D. Camerone) : ils n'ont jamais eu besoin du prétexte « européen » pour mettre au pas les salariés britanniques en imposant le chômage de masse pour faire baisser les salaires, casser le mouvement syndical, réduire les prestations sociales et privatiser à tout va. La menace du « brexit » est brandie par Camerone pour arracher le maximum de concessions vis à vis des règles européennes qui ne conviennent pas aux capitalistes britanniques. Ensuite, avec son statut hors de l'Euro, et ses nombreuses exceptions dûment concédées par les partenaires européens, on se demande bien en quoi la GB fait encore partie de « l'Europe ». Un peu plus ou un peu moins, ce n'est pas vraiment la question.

L'enjeu du scrutin porte sur le triomphe du chauvinisme et du racisme sous l'étendard de l'UKIP ou des Tories europhobes. Bien des camarades britanniques de notre connaissance font état du danger d'une vague nauséabonde qui permettrait aux patrons d'aller plus loin dans la destruction du *Welfare State* en utilisant le racisme pour monter la population aussi bien contre les réfugiés « de Calais » que contre les travailleurs polonais ou est-européens, fort nombreux en GB.

Alors, tant que la classe ouvrière britannique n'exerce par son pouvoir sur la GB, et pose la question d'une unification démocratique et socialiste de l'Europe, la position pour la défaite du Non reste préférable à un abstentionnisme de spectateurs.

OD

L'AFL-CIO n'arrive plus à soutenir ouvertement la candidate de Wall Street

« Suite aux débats récents dans le Comité Exécutif de l'AFL-CIO et aux échanges que j'ai eu avec beaucoup d'entre vous, j'ai conclu qu'un consensus majoritaire existe dans l'AFL-CIO pour rester neutres dans les primaires présidentielles pour l'instant, et ne pas apporter de soutien à tel ou tel candidat à cette étape. »

Ce message de Richard Trumka, dirigeant de l'AFL-CIO, la centrale syndicale nord-américaine, signifie en fait que l'appareil dirigeant de l'AFL-CIO ne peut plus soutenir ouvertement Hillary Clinton contre Bernie Sanders. C'est un signe que des processus puissants sont à l'œuvre dans les profondeurs ...